



*BO N° 34 du 26 août 2022*

## Commune de Riddes Restriction de la circulation

Dans le cadre de renouvellement de la conduite d'eau potable, la Commune de Riddes informe qu'aucune circulation ne sera possible du **5 septembre 2022 à fin novembre 2022** sur l'Impasse du Torrent Creux et l'Impasse du Taillay.

Une déviation sera mise en place et nous remercions les usagers de se conformer à la signalisation en vigueur.

Nous les remercions d'ores et déjà de leur compréhension et précieuse collaboration.

Riddes, le 26 août 2022

L'Administration communale